

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Plouégat-Guerrand sous la présidence de Monsieur Hervé Loussaut, Maire, suivant convocation faite le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé LOUSSAUT, Monsieur Clément PEPE, Madame Elodie CORBEL, Madame Yolande CHATEIGNER, Monsieur Erwan LUCAS, Monsieur Thorsten BARTH, Madame Magaly STEPHAN, Madame Marine JOLY, Monsieur Alexandre JOLY, Madame Typhaine JONCOUR, Monsieur Philippe TRELLU, Madame Katell SCORNET,

Absents excusés : Monsieur Ludovic BOUGET qui a donné procuration à Monsieur Clément PEPE, Madame Cléa PLUSQUELLEC qui a donné procuration à Madame Marine JOLY, Madame Felicia KENNEDY THYEBAUT,

Secrétaire de séance : Monsieur Clément PEPE,

Délibération n°2026/50

MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Rapporteur : Clément Pepe

Les horaires actuels pour l'éclairage public sont les suivants :

Bourg et Pont Menou :

- allumage à 6h30 en semaine ;
- extinction à 20h00.

Zone d'activité de Traon Dour :

- allumage à 6h30 ;
- extinction à 21h00.

Considérant qu'il convient de faire évoluer ces horaires afin d'harmoniser les périodes d'éclairage et de tenir compte des besoins des usagers ; Il est proposé d'approuver la modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public comme suit :

- allumage à **6h30** ;
- extinction à **22h00**.

Ces horaires s'appliqueront tous les jours de l'année, y compris les week-ends et les périodes de vacances scolaires, à l'ensemble des secteurs concernés par l'éclairage public communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** la modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public comme suit :
 - allumage à **6h30** ;
 - extinction à **22h00**.

POUR : 14 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 voix

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 029-212901821-20260924-DCM_2026_50-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Clément Pepe,

Le maire,
Hervé Loussaut,